

Avis de deux camarades sur le projet de communiqué du G rédigé le 10/6/70 par un camarade

Chers camarades il est regrettable que la lettre que nous vous adressons doive traiter d'un fait très peu réconfortant: nous voulons parler du communiqué du "G" du 10/6/70. Cette prise de position est de la plus belle eau opportuniste. Nous nous expliquons. Au cours des deux dernières années nous avons longuement discuté des caractéristiques des diverses déviations de la ligne juste. En deux mots nous avons vu que la déviation gauchiste ne se préoccupe que du but stratégique méprisant les tâches tactiques quotidiennes; la déviation droitiste, elle, parce qu'elle met au dessus de toutes tâches quotidiennes pert de vue la stratégie (la révolution), celle-ci se subordonnant à celle là. Or que trouvons nous dans le texte du rédacteur? Nous trouvons beaucoup de choses (pas toujours bonnes, nous y reviendrons) concernant les tâches politiques actuelles (démocratiques) et rien, pas même sous forme d'allusion, à propos de l'objet stratégique (prolétarien). En d'autres termes, le lien entre nos revendications d'aujourd'hui et notre but fondamental, la révolution socialiste, ce lien qui doit toujours être mis en évidence; ce lien là n'existe pas dans le texte du rédacteur. En d'autres termes, le but final du socialisme qui constitue le seul facteur décisif distinguant le mouvement communiste de la démocratie bourgeoise et du radicalisme petit-bourgeois, ce but n'est pas mentionné. Ainsi la position qui se trouve défendue dans le communiqué du G est tout ce qu'on veut sauf une position de classe des militants prolétariens. --- Ceci est notre première objection.

La seconde objection est celle-ci: l'affirmation (cf. dernier & du communiqué) selon laquelle le "G" est le "représentat potentiel de la classe ouvrière tunisienne" est une autoproclamation fautive sur le plan objectif et une fanfaronnade dangereuse au niveau subjectif.

Elle est fautive objectivement parce que le parti du prolétariat ne se constituera pas à partir du seul "G", mais à partir de plusieurs groupements semblables au notre qui s'assembleront (au fur et à mesure de leur transformation dans la lutte) le moment venu. Cette vérité qui a pourtant été largement analysée parmi nous (cf. article de ? sur le n°19 et le n°20), ce n'est pas parce que actuellement les autres groupements sont peu nombreux (mais les sont-ils vraiment) et plus faibles que nous que nous devons l'oublier. Par cet oubliement serait extrêmement grave; il ouvrirait toutes grandes les portes de la dégénérescence sectaire.

Elle est subjectivement dangereuse non seulement parce qu'elle risque de nous plonger dans l'auto-satisfaction (et Dieu sait si ce risque est réel pour certains d'entre nous), mais aussi et surtout parce qu'elle complique et gêne nos rapports, que nous devons avoir les plus sains possible, avec les autres camarades révolutionnaires, qu'ils soient organisés ou pas. Ceci est d'autant plus vrai et fondé qu'on sait combien des jeunes militants sont littéralement "dégoutés" par certains de nos "formules" et comment à cause de cela ils répugnent à rejoindre nos rangs. L'on sait aussi combien tous ils attendent impatiemment une sérieuse autocritique de l'ensemble de notre activité passé. Et comment répondons nous à cette légitime attente? en fanfaronnant de plus belle...

Cette facheuse tournure d'esprit, nous la retrouvons encore une fois (et c'est notre troisième objection) quand le rédacteur indiquera ce qui fait selon lui que le régime destourien demeure un régime policier: le critère majeur, qu'il place au 1er rang, ce n'est pas le maintien, affirmé, très fortement, du système du parti unique, non c'est l'assignation à résidence que certains d'entre nous continuent à subir.

De la même façon quand le rédacteur voudra éviter les mesures à accomplir pour que l'on puisse réellement parler de démocratisation de "vie publique en Tunisie" il ne commencera pas par reconnaître le respect de l'article 8 de l'actuelle constitution qui reconnaît les libertés d'association, de réunion et d'expression mais par demander la levée de l'assignation à résidence et l'amnistie générale.../

Ainsi nous voyons comment l'auto-satisfaction dont nous parlions plus haut se métamorphose en tendance à placer ses propres problèmes au centre de tout et comment de cette manière on glisse insensiblement, sans s'en rendre compte, dans l'opportunisme.

Maintenant il y'a aussi une autre raison à la façon dont le rédacteur escamote le problème essentiel de la liberté d'organisation en le plaçant quand il en parle -- en dernière position Bourguiba, dans son discours du 8 juin nie le droit d'association ("sil'on instaure la multiplicité des partis politiques dans le pays on exposerait la nation aux déchirements néfastes qui l'ont éprouvé pendant des siècles"). Le rédacteur au lieu de centrer tout son texte sur cette

Correspondance

négation totale d'une liberté essentielle, au lieu de combattre résolument la manœuvre de la prétendue volonté de démocratisation du destour sur la base de ce fait, fait comme s'il n'existe pas et... demande des actes à la place des paroles..... Mais où voit-il donc les belles paroles? C'est vrai que ce qui importe le plus pour un marxiste ce sont les actes et non les paroles. Mais cela ne veut pas dire que les paroles n'ont aucun sens ni qu'on peut leur attribuer le sens qu'on veut. Ainsi quand Bourguiba dit: il n'aura pas d'autre parti que le mien nous n'avons pas à répondre: voilà là une belle parole, et une intention généreuse, mais ce que nous voulons, ce que veut le peuple, c'est le respect de l'article 8 de la constitution qui reconnaît le droit d'organisation... etc. Répondre de cette façon, c'est se moquer du peuple précisément. Or le rédacteur ne veut pas dans son fort intérieur, se moquer du peuple. Ainsi ne donne-t-il pas à la question du droit d'organisation la place centrale qui lui revient pour que la chose ne soit pas trop flagrante.

FIN

Maintenant si ce que nous disons dans la présente lettre semble juste à Vété, nous proposons pour contrecarrer les effets néfastes que ne manquera pas d'avoir le communiqué, en plus de l'autocritique: 1/ de suspendre sa diffusion. 2/ de publier dans les deux prochains n° (PPetTT) des articles attaquant fermement le discours de Bourguiba, en s'appuyant principalement, comme nous le disions plus haut, sur le fait que le droit à l'organisation est formellement refusé aux forces populaires.

15/6/70

Additif du 26/6/70

Après la conférence de presse de Mistiri, toutes les "faiblesses" de notre communiqué du 6/6 ressortent avec plus d'évidences. Le droit à l'organisation est toujours refusé à tout le monde, le droit d'expression nous est ~~ré~~ refusé particulièrement. "Nous seront laissés à l'écart" à dit Mistiri. Le communiqué au lieu de désigner clairement le problème de la lutte pour les libertés démocratiques, au lieu de désigner clairement l'ennemi à atteindre dans cette lutte a préféré biaiser et louvoyer... Il a reçu la réponse que méritait son peu de courage...

FIN

(1) Il semble que cet article, qui aborde une critique entre autres du n° 20 ait été déduit

Paris le 4 Mai 1974.

chers camarades.

Depuis plusieurs jours je voulais vous écrire mais je n'ai eu guère le temps pour deux raisons:

La première est l'opération par le C.A.O.C.A.T. d'une soirée culturelle à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai nous de cela je n'ai que vos lettres bien informés.

La deuxième c'est une campagne d'actions et d'informations sur la répression en Tunisie. Elle a commencé le samedi dernier par une intervention avec diffusion de tracts au consulat de Tunisie, la présence d'un grand nombre d'ouvriers a empêché la moindre intervention de barbouze du PSD et permis l'organisation d'un meeting d'information au nom du C.A.T. sur la répression en Tunisie.

Le dimanche dernier un quartaine d'étudiants du C.A.C. étaient au rendez vous sur place SONAT COIRA de Tarry-Pelais au 11 Sayah était attendu par plus de 200 ouvriers venus écouter les questions posées sur leur situation et celle de leurs familles.

Sans date alerte par le mobilisateur des travailleurs et des étudiants Sayah se fit remplacer par Abdelaziz Beltaïef consul général de Paris. Le dimanche au soir je ai pu aller la salle à son tour mais quelques instants plus tard par les pleurs de la cellule. Là l'assistance décida de se transformer en une réunion ouvriers-étudiants. Une présidence fut désignée et un comité composé de 3 ouvriers et 2 étudiants du C.A.C. auxquels s'est jointe une proposition d'ouvriers, une étudiante parmi les filles présentes pour démentir le flacon que doit avoir la femme tunisienne dans la lutte.

L'après-midi à l'appel des "comités populaires pour la fin de la Tunisie - Lybienne" (de l'heure T.T.) et de l'union des travailleurs unifiés tunisiens (ex C.F.T. L.T. et C.N. L.T.) plus de 300 ouvriers étaient rassemblés pour commencer le 1<sup>er</sup> Mai.

Le début de la réunion fut ~~entusiasmé~~ enthousiasmé tellement les travailleurs tunisiens se rallièrent à la tribune et soulignèrent la nécessité de se regrouper à l'image des ouvriers de Timgad de Thamez Ali et du temps de Farhat Hached.

Mais le feu d'artifice a été la parole pour demander aux organisations ouvrières existantes (les comités populaires pour la fin de la Tunisie - Lybienne (M.C.) et l'union des travailleurs unifiés tunisiens) de se dissoudre et de désigner de ce meeting (soirée) une commission pour l'unification du mouvement des ouvriers unifiés tunisiens. Ce fut la débâcle et la fusillade entre intellectuels qui vit la salle au début remplie par plus de 300 à 400 ouvriers se vider et à la fin le débat cessa car les intéressés avaient petit à petit quitté la salle.

Par ailleurs le C.A.C. U.G.E.T. a appelé pour le 28 Avril à un meeting international au terme duquel près de vingt étudiants ont déclenché une grève de la faim à la Nation de Tunisie pour requérir la non démission de la presse.

Le directeur de la Nation a voulu ridiculiser les résidents par unifier la "évacuation" de la Nation mais les A.G. se transformèrent en A.G. de roubles exprimentes et décida de donner la recette d'un film comme sortie du comité.

Enfin le 3 Mai une conférence de presse fut donnée à la Nation de Tunisie.

Accès durant ainsi que Ghilali Kamil ont venus apporter leur soutien aux grévistes ~~qu~~ auxquels se sont joints 2 étudiants, ouvriers et un ouvrier tunisien de la grève de la rue Dubouf.



Tunis le 21.7.71

Chers amis,

Perspective  
Correspondance Interne

Quelques mots aussi rapide que le départ de J.-H.

Merci pour les Pekings ; très utile pour nous ; ça se divorce, ou leur rachat. Je vais juste vous dire où ça en est pour l'affaire - le juge d'I. a donné une commission rogatoire à la police pour interroger à nouveau Sleh Am (complément d'information) en vue de l'inculper aussi. Il a été interrogé 2 jours de suite ; cependant comme le juge d'I est parti en vacances aucune nouvelle décision n'a pu être prise avant son retour (en principe au début du mois d'août) - Sleh est toujours en liberté mais il est possible qu'il soit inculqué. On essaye maintenant de faire traîner au maximum les choses espérant un moment favorable pour relancer cette affaire et procéder à de nouveaux interrogatoires et ça permet aussi de conserver A ~~en~~ le plus longtemps possible isolé - les conditions de détention sont complètement isolées, un mot que 10 minutes par jour - ça ne doit lui aux visites de son avocat ni de sa famille (en attendant la fin de l'instruction.)

toujours et toujours par main - cellule très  
humide. Par contre dans le même pavillon qui  
lui (pavillon cellulaire) certains prisonniers jouissent  
de privilèges particuliers. Il s'agit de A moi chachia  
et la clique de B.S. qui ont des lits (bouscotte  
avec matelas) ; ils ont aussi un régime de  
cuffin spécial. (B.S. l'écrit à l'empereur).

Je vous enverrai des précisions plus tard.

Il faut récupérer le lien de Paul Valley chez  
Françoise avant le 28.

Il faudrait faire le maximum de bruit autour  
de cette affaire pour les empêcher de faire traîner  
~~l'affaire~~ Vous avez eu déjà tous les détails de  
l'instruction de A : le dernier interrogatoire n'a pas  
eu lieu. Evidemment la position qu'il a eue <sup>(modérée)</sup> est  
actuellement la meilleure mais selon les conditions  
devant un tribunal elle pourra être modifiée.

Salut -

771  
+ un extra

Un exemple du manque de sérieux  
des camarades de Paris.

- Je vous ai demandé un nombre incalculable  
de fois **PAR ECRIT + ORALEMENT** de ce  
plus m'écrire au "23, Rue Malfaud c/o  
Kouzebnoff".

On ~~se fait~~ par 2 fois, au mois de juin (71)  
vous ne m'envoyez de lettres à cette adresse -

J'avais fr tant tr expliqué orale  
ment à ces ca camarades que tous les

paquets que j'envoie à cette adresse me  
parviennent OUVERTS -

J'avais encore expliqué que 2 fois  
sont venus chez moi notamment pour  
savoir si je recevais des "JOURNAUX"  
et "BEAUCOUP DE COURRIER" -

Je vous prierais donc de bien vouloir  
rayer cette adresse de vos fiches et  
agendas d'autant plus que j'ai  
démissionné -

Et si un jour il vous venait  
à l'idée de m'écrire écrivez  
à l'adresse: "Fra

Melle ROURE Françoise  
39 Rue Abbé Grégoire  
38 GRENOBLE

Grenoble le 7 juillet 71

- Reçu la lettre. Paris → G. 29 juin.

- Je crois qu'il est parfaitement inutile que je vous fasse une liste de promesses non tenues comme m'y "invite le responsable du contact avec la province" inutile dans la mesure où de toutes façons on s'est avisé de considérer que les "lettres" provenant de Grenoble ne sont que des lettres-bidon, des lettres - produit d'un "dédoublement".

Vive la résolution psychanalytique des contradictions !!! C'est la seule conclusion qu'on peut faire à la suite de la lecture de la 1<sup>ère</sup> partie de votre lettre.

Je n'aime aussi de vous parler des auteurs et de la tactique employée pour le avoir ! Car comme vous le dit "C'est sérieux et pas pour rire" !

Camarades, lorsque j'ai envie de rire par voie épistolaire ce n'est pas au responsable - contact - province que j'écris. Le cercle de mes connaissances n'est assez étendu pour le faire. Croyez moi !

Camarades, passer une heure à écrire une lettre est une occupation dont j'aimerais bien me passer. Surtout lorsque certaines lettres ne sont lues que 3 mois après leur arrivée à destination : cela vous dit quelque chose, j'espère



Je ne cherche pas à polémiquer car de toute façon ce sera une lettre - Bidon mais je vous disais que le T.T sans avoir l'exactitude du Figaro littéraire (ce que j'en ai pas pour votre journal - référence a disparu) le TT ne m'est jamais parvenu sans que j'en fasse la demande. (du moins par la poste) - Pire ! Il ne m'est jamais parvenu à la suite d'une lettre anonyme (et non "Bidon" !!!) où je demandais POLIMENT (!) qu'on me l'envoie. Il a tj toujours fallu vous débarrasser avec ce que vous appelez une lettre - De fondoir. Il est vrai que le TT 12 s'est croisé avec la lettre en question.

Camarades, les camarades de Breuville n'ont jamais eu "l'illusion du Contact - presse - bouton".

Nous n'avons pas attendu que vous pressiez le bouton pour demander un travail à Breuville. Nous n'avons pas attendu que vous pressiez le bouton pour prendre de l'initiative.

Nous n'avons pas attendu que vous pressiez le bouton pour nous lancer dans de nouvelles actions ces dernières semaines.

Mais est-ce avoir l'illusion d'une direction Presse bouton que d'être déçu de ne pas recevoir de journaux - 18-19 jours après le début du mois ?

Les autres promesses non tenus ? vous n'avez qu'à relire les lettres que je vous envoie.



Et puis je ne crois pas qu'il soit opportun  
actuellement d'en discuter avec vous  
puisque vous avez adopté le point de vue  
psychologiste, voire psychanalytique -  
je pensais faire partie d'un groupe qui a  
adopté le matérialisme dialectique comme  
méthode de résolution de contradictions - !!!

Je suis donc au regret de vous dire  
que ~~vous~~ vous ne recevrez plus de lettres de  
ma part tant que vous n'auriez pas  
abandonné vos interprétations psychanaly-  
tiques et tant que vous n'auriez pas  
abandonné les considérations humoristiques  
sur le travail de vos camarades -

Cela dit, je profite de cette lettre pour  
vous dire que j'ai reçu le "projet de plan  
de travail" ainsi qu'il figure en double  
exemplaire dit Interne (sur une page  
commençant par "Voilà les acquis..." et  
finissant par "... l'ampleur de la tâche".  
Je me permettrais de vous dire que  
je n'ai rien compris à ce texte!  
(Est-il incomplet? Ou bien ne peut-il  
être compris que par ceux qui l'ont  
rédigé?)

Un amuse (Adresse) est joint à  
cette lettre



"libération" 18 mars 74

"le Monde" 19 mars 74

Vingt ans après la «libération»

## la Tunisie toujours sous le joug

Samedi 16 mars, cent personnes, anciens coopérants en Tunisie pour la plupart, ont manifesté à l'île de Groix (à côté de Lorient). Par ce geste symbolique, ils entendaient forcer le blocus de l'information concernant la situation en Tunisie, et dévoiler la répression qui y sévit. Ils demandent une amnistie pour tous les prisonniers et exilés politiques et entendent développer l'action en ce sens.

Ils ont sceller à l'entrée du port de Groix une plaque rappelant les faits, envoyé des colis à tous les détenus tunisiens, lancé l'appel suivant :

21 Mai 1954, Habib Bourguiba, leader du Néodestour, composante du mouvement de libération nationale de la Tunisie face à l'occupation coloniale française, est déporté sur cette île après vingt-huit mois de détention.

Arrêté le 18 janvier 1952, ainsi que de nombreux militants, par l'administration coloniale après l'interdiction du congrès destourien des 18 et 19 janvier.

Atteint dans ses libertés fondamentales, il sera, après de nombreuses vicissitudes, transporté à l'aéroport de Lann-

Bihoué et assigné à résidence dans l'île de Groix.

Une grève générale de protestation se déclenche en Tunisie. Il sera transféré le 17 juillet 1954 à Montargis, au château de la Ferté. Le gouvernement français promettant le 31 juillet l'autonomie interne pour la Tunisie. Ses longues années de militant incarcéré lui ont donné d'être pour une partie importante du peuple tunisien un libérateur et le peuple a cru à sa libération.

Cette libération apparaît bien illusoire et ceux qui luttent pour la réalité de cette libération sont durement réprimés.

16 mars, à ce jour, au moins soixante Tunisiens sont à notre connaissance incarcérés à la prison civile de Tunis : quarante-huit sont prévenus, trente-cinq doivent passer devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Gardés à vue à la discrétion de la police, mis au secret, torturés, ils sont à l'image du peuple tunisien Baïlloannes.

Pour ces prisonniers, nous réclamons une amnistie totale à l'occasion du 18<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Tunisie.

Comité de l'appel de Groix

## DES ANCIENS COOPÉRANTS EN TUNISIE MANIFESTENT A L'ÎLE DE GROIX

(De notre correspondant.)

Quatre-vingts anciens coopérants en Tunisie, venus de différentes villes de France, se sont réunis samedi 17 et dimanche 18 mars sur l'île de Groix dans le Morbihan pour lancer un appel au président Bourguiba : « Au 16 mars 1974, au moins soixante Tunisiens sont, à notre connaissance, incarcérés à la prison civile de Tunis. Quarante-huit sont prévenus, trente-cinq doivent passer devant la Cour de sûreté de l'Etat. Gardés à vue à la discrétion de la police, mis au secret, torturés, sans aucune des garanties que leur reconnaît la loi tunisienne, ils sont à l'image du peuple tunisien : bâillonnés », proteste le groupe, qui veut rappeler au leader du parti destourien que « les motifs de leur emprisonnement sont les mêmes que ceux qui l'avaient conduit en déportation sur l'île de Groix en mai 1954 ».

Les manifestants ont scellé une plaque sur le port de Groix commémorant l'emprisonnement de Bourguiba et expliquant la signification de leur manifestation.

## Appel à Bourguiba

C'est une plaque commémorative d'un genre très particulier. Une centaine d'anciens coopérants en Tunisie ont fait le voyage jusqu'à l'île de Groix (Morbihan) pour la sceller dans le mur de la maison où Habib Bourguiba, futur président de la République tunisienne, assigné à résidence par le gouvernement français, séjourna peu avant l'indépendance de son pays, qui fut proclamée le 20 mars 1956.

Un anniversaire donc — le dix-huitième — que les organisateurs de la manifestation entendent célébrer en attirant l'attention des Français sur la situation politique tunisienne : plus d'un millier d'opposants arrêtés depuis novembre 1973. Le libérateur d'hier a-t-il tenu ses promesses ? Les cent coopérants protestent contre les « bavures » du régime en gravant dans la pierre : « La liberté, pour laquelle Bourguiba s'est battu, paraît aujourd'hui bien illusoire à ceux qui luttent pour sa réalité en Tunisie. » Ils font un appel au « combattant suprême » pour la promulgation d'une amnistie qui redonnerait à la Tunisie sa réputation de terre d'accueil et de modération.

le "Nouvel  
observateur"

18-24 mars 74